

SE VETIR

“Les gens du Queyras qui sont un peu à leur aise ne portent pas de drap du pays surtout pour les jours de fête et pour les jours qu’ils sont obligés de sortir de leur endroit”.

“Les personnes du sexe ont des mœurs singulières dans leurs habits: on y voit des petits rubans tantôt d’une couleur, tantôt d’une autre, sur toutes les coutures”.

Curé Albert, XVIII^{ème} siècle.

C’est une nécessité mais aussi un art et un moyen de s’exprimer, il est vrai, dans une tradition plus que séculaire.

Quel est, au début du siècle, l’habit des hommes, des pieds à la tête?

Chaussures solides cloutées, des guêtres de drap autour de la jambe, une braie ou culotte à l’anglaise (se fixant autour du genou avec des boutons et des courroies) ou à la garaoude (pantalon à mi-jambe caché sous la guêtre ou le bas roulé).

Le gilet ou “marsenosso” (ou “morsarotto”), pièce de drap blanc, couvre tout le buste de l’homme sous la veste, ou grand “girgoule”, avec des boutons parfois de couleur et, pour la cérémonie, avec des manches de dentelle. Souvent un chapeau et parfois des cheveux longs...

Le soulier et les bas sont les mêmes pour les deux sexes.



Les robes prenaient le nom, celle de dessus de “gounello”, et celle de dessous de “gouneloum”-; on disait aussi “lou ghipoun”. Cet habillement avait deux parties-; le corsage qui, en derrière, se terminait en pointe sur les hanches, était une fourrure de baleine ou de jonc, quelquefois passementée. Le devant ne joignait pas les extrémités, lesquelles étaient retenues par un une “courdello” ou fleuret et qu’on entrelaçait sur une plaque ou plastron nommé “pièce”, prenant par la pointe au bas de l’estomac et s’ouvrant en éventail jusqu’aux épaules. Le sein était couvert par ce qu’on nommait les “portes du gouneloum”, un morceau d’étoffe en couleur ourlée de larges velours. Là se déployait le luxe des coquettes et se voyait leur adresse pour le travail de l’aiguille. Les modèles de coiffe ou “berre” étaient très variables suivant les villages. On adaptera sur le devant une dentelle faite au pays, à Tulle ou en Flandres.

Reste la “cornette”, ainsi nommée à cause des ailes qui sont attachées aux deux côtés comme des cornes. Ces ailes s’abaissent pour le deuil et se replient sur la tête en temps ordinaire. La cornette était portée par les femmes mariées et entre les deux âges: les filles, excepté aux grandes fêtes, se dispensaient facilement de les mettre.

Le changement de modes est une conséquence du goût d’imitation qu’ont les habitants du pays reculé-: goût que ne renient pas les citadins, car il suffit qu’un genre d’habillement soit mis en honneur par personnes de marque, pour qu’aussitôt tout le monde s’empresse de se l’approprier. Les guerres de la République et de l’Empire, le mouvement du commerce, nous ayant mis en contact avec les populations urbaines, nous avons cru bien faire en adoptant leurs costumes. Or, pour accélérer ce changement, Monsieur Richard, d’Abriès, juge de paix du canton, ancien administrateur du département des Hautes-Alpes, afficha à la porte de l’église la description du nouveau costume, puis se mit à prôner la nécessité de la réforme. Un jour qu’on lisait son affiche, il frappe sur l’épaule d’un homme en lui disant: “Tu donneras le pas”. Le bonhomme se rendit-il à l’injonction? Je ne sais, pourtant il garda le sobriquet de lou Pas. Il y a cinquante ans de cela, et néanmoins il reste des braies, des masserosses, des girgouls et des cornettes: et ceux qui conservent des parties de l’ancien costume sont précisément ceux qui ne peuvent renoncer à l’affection pour l’ancien régime (...).

1858, Abbé Gondret



Paysanne de Saint-Véran (début du XIX^{ème} siècle)